

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 18 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

PRESENTS : M. RIVIERE DA SILVA, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, M. RINA-BASILIO, Mme BELLIZIO, M. PIVAIN, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. CHAILLOU, Mme GAUTHIER, M. LACOU, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. HUBERT, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU.

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET : Actualisation des représentant.e.s de la commune de Saint Jean de la Ruelle au sein du Conseil d'Administration de la SEMDO et du lycée professionnel Maréchal Leclerc de Hauteclocque.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. DIARRA a donné pouvoir à Mme LE BIHAN, M. ZING TSALA a donné pouvoir à Mme GAMBONI, Mme NOGUES a donné pouvoir à Mme DESNOUES, M. LAFRAYHI a donné pouvoir à M. PAOLI, M. MABOUSSOU a donné pouvoir à M. BELLIZIO, Mme CAKIR a donné pouvoir à M. RINA BASILIO, Mme PAROU a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA.

ABSENTS : M. DUPRE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. HUBERT.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.




Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle



2023-468 Actualisation des représentant.e.s de la commune de Saint Jean de la Ruelle au sein du Conseil d'Administration de la SEMDO et du lycée professionnel Maréchal Leclerc de Hauteclocque

Considérant que, suite à la démission de M. Chaillou le 6 décembre 2023 de son mandat de représentant titulaire à l'assemblée générale et de son mandat à l'assemblée spéciale des communes de Saint Jean de la Ruelle, Semoy, Saint Jean de Braye et Fleury les Aubrais de la SEMDO, il est nécessaire de procéder à son remplacement au sein de ces deux instances.

M. Laval restera suppléant.

Considérant qu'à la suite de la démission de Mme Moulin le 6 décembre 2023 en tant que représentante dans le conseil d'administration du lycée professionnel Maréchal Leclerc de Hauteclocque, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Mme Loquet restera suppléante.

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L2121-21, dispose que le vote se déroule à bulletin secret « lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou une présentation ». Il est précisé au paragraphe 4 du même article que « le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Il est proposé les désignations suivantes :

SEMDO – Assemblée générale	• Titulaire : M. RIVIERE DA SILVA
SEMDO – Assemblée spéciale des communes de Saint Jean de la Ruelle, Semoy, Saint Jean de Braye, Fleury les Aubrais	• Titulaire : M. RIVIERE DA SILVA
Lycée professionnel Maréchal Leclerc de Hauteclocque- conseil d'administration	• Titulaire : M. RIVIERE DA SILVA

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 11 décembre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE à l'unanimité la désignation à main levée en application de l'article L2121-21 du CGCT,

DESIGNE M. Fabien RIVIERE DA SILVA titulaire représentants de la commune de Saint Jean de la Ruelle au sein de l'Assemblée générale et de l'assemblée spéciale des communes de Saint Jean de la Ruelle, Semoy, Saint Jean de Braye, Fleury les Aubrais de la SEMDO,

DESIGNE M. Fabien RIVIERE DA SILVA représentant de la commune de Saint Jean de la Ruelle au sein du conseil d'administration du lycée professionnel Maréchal Leclerc de Hauteclocque- conseil d'administration.



(Handwritten signature)

Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle